PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil municipal, tenue le lundi 17 avril 2023 à 19 h, à l'Édifice municipal de Sainte-Paule, situé au 102, rue Banville, Sainte-Paule, QC G0J 3C0.

CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constat du quorum sous la présidence du maire, monsieur Philippe Savard.

Sont présents les membres du Conseil :

Le conseiller, monsieur Alfred D'Amours, siège #1
La conseillère, madame Mylaine Bégin, siège #2
La conseillère, madame Marie-Claude Bergeron, siège #3
Le conseiller, monsieur Louis-Régis Côté, siège #6

Est également présente madame Annabelle Truchon, directrice générale et greffière-trésorière.

Est absente :
La conseillère, madame Madeleine Bouffard, siège #4

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 03.

2023-04-0023 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Louis-Régis Côté

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que transmis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0024 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2023**

Considérant que les membres du Conseil municipal, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 janvier 2023 avant la veille de la présente séance, désirent se prévaloir des dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* relativement à l'adoption, sans lecture, de ce procès-verbal;

Il est proposé par Marie-Claude Bergeron

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 janvier 2023 soit approuvé, tel que transmis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0025 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023**

Considérant que les membres du Conseil municipal, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 3 avril 2023 avant la veille de la présente séance, désirent se prévaloir des dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* relativement à l'adoption, sans lecture, de ce procès-verbal;

Il est proposé par Mylaine Bégin

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 3 avril 2023 soit approuvé, tel que transmis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

DÉPÔT DES CHÈQUES ÉMIS, DÉBOURSÉS DIRECTS ET SALAIRES

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du Conseil une liste de chèques émis, déboursés directs et des salaires payés du 1er au 31 mars 2023 pour un montant de **18 173,61 $**.

Liste des comptes payés au 31 mars 2023 :

Liste des prélèvements :	2 354,56 $
Liste des salaires nets payés :	15 819,05 $
Total des comptes au 31 mars 2023 :	**18 173,61 $**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0026 **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du Conseil une liste des comptes à payer et des déboursés à émettre au montant de 52 146,17 $ en date du 31 mars 2023;

Il est proposé par Marie-Claude Bergeron

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que la Municipalité de Sainte-Paule approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros : 4881 à 4895 totalisant un montant de **52 146,17 $**.

Que la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0027 **AJOUT D'UN SIGNATAIRE DES EFFETS BANCAIRES ET ADMINISTRATEUR AUX COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE À LA CAISSE DESJARDINS DE LA MATANIE – AUTORISATION**

Considérant l'assermentation du maire, monsieur Philippe Savard, en date du 30 mars 2023;

Il est proposé par Alfred D'Amours

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que la Municipalité de Sainte-Paule ajoute le maire, à titre de signataire autorisé aux comptes de la Municipalité de Sainte-Paule à la Caisse Desjardins de La Matanie, et que ce dernier soit à ce titre autorisé à faire et signer tout chèque et/ou effets bancaires et à déposer ou à transférer aux comptes de la Municipalité de Sainte-Paule à la Caisse Desjardins de La Matanie tout chèque, mandat, paiement d'argent ou virement pour être porté aux comptes de la Municipalité de Sainte-Paule.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0028 **AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT – OPÉRATIONS COURANTES DE LA MUNICIPALITÉ – AUTORISATION**

Considérant le retard administratif dans la municipalité de Sainte-Paule;

Considérant que les revenus de la Municipalité sont présentement limités;

Considérant qu'il est important de pouvoir payer les employés et payer les factures courantes, le temps de recevoir les premiers versements de taxes;

Il est proposé par Louis-Régis Côté

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que la Municipalité de Sainte-Paule autorise l'augmentation de la marge de crédit pour les opérations courantes, au montant de deux cent cinquante mille dollars (250 000,00 $).

Que la Municipalité de Sainte-Paule autorise la fermeture de la marge de crédit actuellement en vigueur, au montant de cent mille dollars (100 000,00 $).

Que la Municipalité de Sainte-Paule s'engage à faire l'utilisation de cette marge de crédit exclusivement pour les opérations courantes de la Municipalité de Sainte-Paule.

Que la Municipalité de Sainte-Paule autorise le maire et la directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Paule, tous les documents nécessaires à l'ouverture de cette marge de crédit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0029 **DEMANDE NUMÉRO 003 – CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL – AUTORISATION DE PAIEMENT**

Considérant le début de la construction du garage en novembre 2022;

Considérant que l'entrepreneur *Construction René Bouchard inc.* a fait parvenir la demande de paiement numéro 003 en date du 31 mars 2023;

Considérant que la firme d'architectes *Rive architecture* a fait la vérification de cette demande de paiement et que celle-ci est conforme;

Il est proposé par Mylaine Bégin

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que la Municipalité de Sainte-Paule autorise le paiement de la demande numéro 003, concernant la période du 1er au 31 mars 2023, et totalisant un montant de 96 130,60 $ à l'entrepreneur *Construction René Bouchard inc.* pour les travaux de construction du garage municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0030 **AUTORISATION DE RÉPARATION DU CAMION À NEIGE ET PAIEMENT DE LA FACTURE DE *LES PRODUITS MÉTALLIQUES A.T. INC.***

Considérant que le camion à neige est le principal outil utilisé par les opérateurs pour le déneigement des routes et chemins de la Municipalité de Sainte-Paule;

Considérant qu'il est de la responsabilité de la Municipalité de faire l'entretien et de garder sécuritaires les routes de son réseau;

Considérant que les chaînes du convoyeur du camion à neige, qui permet le déglaçage des routes et chemins de la Municipalité, devaient être changées rapidement afin de continuer l'entretien convenable;

Il est proposé par Alfred D'Amours

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que la Municipalité de Sainte-Paule autorise la dépense relative au paiement de la facture de *Les Produits Métalliques A.T. inc.,* pour le remplacement des chaînes du convoyeur du camion à neige au montant de 4 191,09 $.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0031 **DEMANDE DE CHANGEMENT – RACCORDEMENT DU POSTE DE POMPAGE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Considérant le début de la construction du garage en novembre 2022;

Considérant que des coûts supplémentaires ont été engendré lors du raccordement du poste de pompage;

Considérant que la firme d'ingénieur *Tetra Tech inc.* à fait la vérification de cette demande de changement et que celle-ci est conforme;

Il est proposé par Marie-Claude Bergeron

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que la Municipalité de Sainte-Paule autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Paule, la demande de changement numéro CR-0002, au montant de 2 621,49 $ concernant les coûts supplémentaires lors du raccordement du poste de pompage dans le cadre de la construction du nouveau garage municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0032 **NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) ET RENOUVELLEMENT DE SES MEMBRES**

Considérant que l'un des conseillers membre du CCU n'est plus en poste;

Considérant que les mandats des membres de 2022 et 2023 doivent être renouvelés;

Il est proposé par Marie-Claude Bergeron

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que la Municipalité de Sainte-Paule nomme Louis-Régis Côté à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Paule en tant que conseiller, et ce, selon les modalités du *Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme numéro 365-18,* et que ce dernier s'engage à respecter les modalités de ce règlement.

Que la Municipalité de Sainte-Paule renouvelle les mandats des membres suivants :

Monsieur Régis Côté, résident - 2025
Monsieur Steve Bouchard, résident - 2025
Madame Mylaine Bégin, conseillère - 2025
Monsieur Victor Landry, résident - 2025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0033 **NOMINATION REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AU CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU BAS-SAINT-LAURENT (CRSBP)**

Considérant que le conseiller responsable de la Municipalité au CRSBP n'est plus en poste;

Considérant que la Municipalité doit nommer un autre représentant;

Il est proposé par Mylaine Bégin

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

Que la Municipalité de Sainte-Paule nomme Louis-Régis Côté à titre de représentant de la Municipalité de Sainte-Paule auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent (CRSBP). La présente résolution annule toute autre résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant du CRSBP.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

2023-04-0034 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Louis-Régis Côté

et résolu à l'unanimité des conseillères (ers)

De lever la séance à 19 h 32.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ERS)

_____

Philippe Savard, maire

_____

Annabelle Truchon, directrice générale et greffière-trésorière